

# Fiche horaire du mois de avril 2021

A retourner au plus tard le 12 du mois suivant



Contrat de travail

Entre  
L'employeur :

Et  
Le Salarié :

Absence			Motif		
Du	/	/	au	/	/
Du	/	/	au	/	/
Du	/	/	au	/	/

Congés

Nombre de repas :

Logement :  oui  
 non

Nombre d'heures	N°13	N°14	N°15	N°16	N°17
Lundi		5) FERIE	12)	19)	26)
Mardi					
Mercredi					
Jeudi	1)				
Vendredi					
Samedi					
Dimanche					
<b>Total Heures du mois</b>					
<b>Heures supp</b>					

Observation : (versement d'acompte , saisie sur salaire, ...) :

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

Signature de l'employeur : \_\_\_\_\_ ,

Signature du salarié :

**Contact:**

Courrier AGRI EMPLOI SERVICES - Chambre d'agriculture du Cantal - 26 rue du 139ème RI - 15000 AURILLAC  
 e-mail [agriemploi.services@reseaufnsea.fr](mailto:agriemploi.services@reseaufnsea.fr)  
 tel 04.71.45.55.63  
 Fax 04.41.45.56.25

**Tout événement en cours de mois (Maladie, accident, fin de contrat...) doit nous être communiquer dans les 3 jours de la survenue.**

Toutes les fiches horaires sont disponibles sur les site de la fdsea du Cantal

[www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr)

# MEMO EMPLOYEUR

## Documents et Registres obligatoires

- L’Affichage Obligatoire (n° d’urgence, interdiction de l’entrepr ise, et dans la limite de 12 heures complémentaires s’il est informé au moins 3 jours avant et que les heures sont effectuées dans les jours suivants)
- La convention collective ( elle est disponible en libre semaine, et 44 heures par limites prévues au contrat. Dans ce cas, le refus du téléchargement sur le site internet de la FDSEA du cantal)
- Le Document Unique d’Evaluation des Risques ( la peut être augmentée en fonction des circonstances pour faute. sanction disciplinaire (avertissement, mise à pied...)
- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))

## Repos hebdomadaire du salarié

- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))
- Le Document Unique d’Evaluation des Risques ( la peut être augmentée en fonction des circonstances pour faute. sanction disciplinaire (avertissement, mise à pied...)
- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))

## Repos hebdomadaire du salarié

- Le Document Unique d’Evaluation des Risques ( la peut être augmentée en fonction des circonstances pour faute. sanction disciplinaire (avertissement, mise à pied...)
- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))

## Les congés payés

- Le Document Unique d’Evaluation des Risques ( la peut être augmentée en fonction des circonstances pour faute. sanction disciplinaire (avertissement, mise à pied...)
- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))

## Durée du travail pour un salarié à temps plein :

- Le Document Unique d’Evaluation des Risques ( la peut être augmentée en fonction des circonstances pour faute. sanction disciplinaire (avertissement, mise à pied...)
- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))

## Durée du travail pour un salarié à temps partiel :

- Le Document Unique d’Evaluation des Risques ( la peut être augmentée en fonction des circonstances pour faute. sanction disciplinaire (avertissement, mise à pied...)
- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))

## Les avantages en nature

- Le Document Unique d’Evaluation des Risques ( la peut être augmentée en fonction des circonstances pour faute. sanction disciplinaire (avertissement, mise à pied...)
- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))

## Les avantages en nature

- Le Document Unique d’Evaluation des Risques ( la peut être augmentée en fonction des circonstances pour faute. sanction disciplinaire (avertissement, mise à pied...)
- Le Document Unique du Personnel: si vous n’en n’avez pas, Agri Emploi Services peut vous en fournir un sur le site [www.fdsea15.fr](http://www.fdsea15.fr))